

École Hôtelière IFH : la checklist pour choisir et candidater en 2026

Utilisez cette fiche pour évaluer un programme de l'IFH avant de déposer votre candidature. L'objectif : vérifier le diplôme, le rythme, les conditions d'admission et le budget réel de votre projet.

Au sommaire

1. Valider le programme visé
2. Repères sur les parcours annoncés
3. Comparer le rythme et l'expérience professionnelle
4. Préparer une candidature cohérente
5. Les questions à poser avant toute inscription

1. Valider le programme visé

☐

Identifier l'intitulé exact de la formation choisie

Ne vous fiez pas uniquement au nom de l'établissement.

☐

Demander la brochure correspondant à la rentrée 2026

☐

Obtenir le règlement des études du programme

☐

Vérifier le diplôme ou le titre préparé

☐

Identifier l'organisme certificateur

☐

Contrôler le niveau visé et la fiche exacte du titre au RNCP, si applicable

La fiche doit bien correspondre au programme et à la promotion concernés.

☐

Demander les conditions de délivrance et de validation du diplôme

Repères sur les parcours annoncés

Parcours présenté	Durée annoncée	Modalité annoncée	À confirmer
Bachelor en Management Hôtellerie et Gastronomie	3 ans	Alternance	Certification, niveau visé, contrat et frais éventuels
Mastère Management Hôtellerie et Événementiel	2 ans	Alternance	Prérequis, rythme école-entreprise et diplôme délivré
MSc Gastronomy and Hospitality Luxury Management	2 ans	Formation initiale	Langue d'enseignement, frais et modalités d'évaluation

2. Comparer le rythme et l'expérience professionnelle

- ☐ **Distinguer formation initiale, stage et alternance**
Un stage n'a pas le même statut qu'un contrat d'alternance.
- ☐ **Demander le rythme précis entre l'école et l'entreprise**
- ☐ **Vérifier le nombre et la durée des périodes de stage prévues**
- ☐ **Questionner l'accompagnement à la recherche d'une entreprise**
- ☐ **Demander les règles applicables si aucun contrat d'alternance n'est trouvé**
- ☐ **Vérifier comment sont évalués les projets, mises en situation et périodes en entreprise**
- ☐ **Évaluer votre disponibilité pour des rythmes décalés et des périodes de forte activité**

3. Préparer une candidature cohérente

- ☐ **Confirmer que la candidature se fait directement auprès de l'IFH**
L'article indique une candidature directe plutôt qu'une procédure via Parcoursup ; confirmez ce point pour le programme choisi.
- ☐ **Demander le calendrier des candidatures et des sessions d'admission**
- ☐ **Vérifier les prérequis académiques et le niveau d'entrée demandé**
- ☐ **Préparer les pièces demandées pour le dossier**
- ☐ **Préparer un échange de motivation**
Expliquez le métier visé, votre intérêt pour le secteur et votre compréhension de ses exigences.
- ☐ **Mettre en avant votre intérêt pour la relation client, l'organisation et le travail en équipe**
- ☐ **Anticiper les attentes linguistiques du parcours**
Les langues sont utiles dans un secteur en contact avec une clientèle internationale.

! Point de vigilance : alternance et frais

Un contrat d'alternance ne dispense pas de lire attentivement les conditions financières et pédagogiques écrites. Demandez ce qui reste éventuellement à votre charge, ainsi que les conditions prévues en l'absence de contrat.

4. Les questions à poser avant toute inscription

Quel diplôme ou titre est précisément délivré à l'issue du programme ?

Quel est le rythme exact de l'alternance ou des stages ?

Quel accompagnement est proposé pour trouver une entreprise ou un stage ?

Quelles sont les langues d'enseignement et les attentes de niveau linguistique ?

Quelle certification est préparée, à quel niveau et sous quelles conditions ?

Quelles expériences pratiques sont obligatoires et comment sont-elles validées ?

Quels frais couvrent la formation et quels frais peuvent rester à la charge de l'étudiant ?

Quels métiers et secteurs sont cohérents avec le programme choisi : hôtellerie, restauration, gastronomie, événementiel ou luxe ?

Les intitulés, modalités, certifications, prérequis, dates et conditions financières doivent être confirmés directement auprès de l'IFH pour la rentrée 2026.